

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/303989371>

Le figement: à la recherche d'une définition

Article in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* · January 2008

CITATIONS

7

READS

6,990

1 author:



[Béatrice Lamiroy](#)

KU Leuven

145 PUBLICATIONS 1,286 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Lamiroy, B. 2008. Le figement: à la recherche d'une définition. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, Beiheft 36, 85-99.

LES EXPRESSIONS FIGEES : À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

Par BEATRICE LAMIROY

Le but de cet article est de cerner de plus près la notion de figement qui, malgré de très nombreuses publications dans le domaine, demeure un concept flou. Les réflexions présentées ici sont issues d'un projet de recherche qui vise à constituer une base de données quasi-exhaustive des expressions verbales figées du français. Après un examen des propriétés essentielles des expressions (la non-compositionnalité sémantique, la non-substituabilité paradigmatique et la non-modifiabilité morphosyntaxique), on indique en quoi chacun de ces critères est problématique. Un des problèmes majeurs réside dans l'existence de phénomènes connexes : du point de vue sémantique, les expressions figées participent au phénomène général de la polysémie, la solidarité lexicale les rapproche des collocations et enfin, la fixité morphosyntaxique est présente dans beaucoup de phrases figées qui sont des routines conversationnelles et même en partie dans la syntaxe dite libre.

1. INTRODUCTION

Comme le montre le nombre de colloques récents consacrés à la question (cf. entre autres Martins-Baltar 1997, Tollis 2001, Bolly, *e. a.* 2005, Granger / Meunier 2006), la phraséologie, autrefois considérée comme le reflet du patrimoine culturel voire folklorique d'une communauté linguistique, a acquis durant les dernières décennies le statut de véritable objet de recherche en linguistique théorique (cf. entre autres Everaert 1995, González Rey 2002, G. Gross 1996, M. Gross 1982 / 1988, Hudson 1998, Klein / Lamiroy 1995, Lamiroy 2006, Lamiroy / Klein 2005, Mejri 1997, 2003, Mejri, *e. a.* 1998, Moon 1998, Nunberg, *e. a.* 1994, Svensson 2004). Cependant, malgré la pléthore de publications dans le domaine, le phénomène du figement n'a guère reçu de définition univoque. La boutade de R. Martin (1997) : « Nous sommes nombreux à trouver que c'est un thème admirable, sans savoir avec netteté ce que c'est » reste malheureusement vraie en partie en 2008. Les réflexions qui suivent n'ont d'autre but que de tirer au clair un certain nombre de propriétés du figement qui expliquent à mon avis pourquoi le phénomène échappe à toute tentative de définition simple. Je me limiterai au cas des expressions figées à base verbale, excluant d'emblée les proverbes. Je considérerai donc les séquences illustrées sous (1), et non celles de (2) :

- (1) a. Luc est aux anges
- b. Il ne faut pas brûler les étapes

c. Ce travail lui casse les pieds

- (2) a. Qui trop embrasse mal étreint
- b. Pierre qui roule n'amasse pas mousse
- c. Chat échaudé craint l'eau froide

Bien que certaines séquences puissent fonctionner à la fois comme proverbe et comme expression verbale figée, comme dans (3), les deux types de figement se distinguent essentiellement par le fait que seuls les proverbes expriment une vérité morale, valable hors contexte :

- (3) a. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud
- b. Max a décidé de battre le fer pendant qu'il était chaud

J'esquisserai pour commencer les grandes lignes d'un projet de recherche en cours, consacré aux expressions figées d'une partie de la francophonie (Lamiroy, *e. a.* 2008) et dont sont issues la plupart des idées présentées ici même. J'aborderai ensuite une série de propriétés du figement sur lesquelles les spécialistes en la matière sont en général d'accord et qui constituent autant d'éléments de définition. On verra cependant pourquoi chacun d'eux est problématique. Je finirai par examiner quelques solutions.

2. LE PROJET BFQS

Ce projet, auquel collaborent Jean René Klein (Université Catholique de Louvain), Jacques Labelle (Université du Québec à Montréal), Christian Leclère (CNRS, Université de Marne-la-Vallée), Annie Meunier (Université de Paris 8) et Corinne Rossari (Université de Fribourg), s'inspire des travaux du lexique-grammaire, établi au LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) par Maurice Gross. La recherche de M. Gross, consacrée au départ à la classification des constructions françaises à verbe simple, a été complétée depuis les années 80 par l'étude, malheureusement non publiée, de milliers de combinaisons verbales figées que M. Gross (1982 / 1988) appelait des constructions à *verbes composés*. L'ensemble des expressions répertoriées par M. Gross appartiennent évidemment au français hexagonal. Le projet BFQS se propose d'élargir la description à la partie de la francophonie qui inclut la Belgique, le Québec et la Suisse (Lamiroy, *e. a.* 2003). Les variétés géographiques du français, traditionnellement décrites de façon très aléatoire dans les dictionnaires du français dits « de référence », font ici l'objet d'un inventaire systématique qui s'inspire du modèle conçu au départ pour les expressions appartenant au français de l'Hexagone.

À partir de la liste d'environ 45 000 expressions figées établie par M. Gross, nous avons commencé par recenser les expressions communes à toutes les variétés (notées BFQS). La grande majorité des expressions (75 à 80 %) sont en effet connues à travers les quatre variétés et constituent le véritable tronc commun des expressions françaises. En voici quelques exemples:

- | | |
|--|------|
| (4) a. Les choses vont de mal en pis | BFQS |
| b. Léa n'y va pas par quatre chemins | BFQS |
| c. Arrête de jeter de l'huile sur le feu | BFQS |
| d. Je donne ma langue au chat | BFQS |

Dans la même liste de départ, nous avons identifié deux sous-ensembles : d'une part, les expressions qui ressortissent au français uniquement (nous parlons dans ce cas de *francismes*), et d'autre part, celles qui sont connues dans plusieurs variétés sans être communes à toutes (les intersections), par exemple :

- | | |
|--|-----|
| (5) a. Ces gens-là pètent dans la soie | F |
| < être très riche > | |
| b. Es-tu tombé du lit ce matin ? | F |
| < se lever très tôt > | |
| c. Cette robe lui a coûté bonbon | F |
| < coûter très cher > | |
| (6) a. Il l'aurait bouffé tout cru | BFS |
| < s'adresser à qqn d'un air menaçant > | |
| b. Va te faire lanlaire ! | FS |
| < formule pour se débarrasser de qqn > | |
| c. Léa avait un bœuf sur la langue | BF |
| < s'interdire de parler > | |
| d. Léa a attrapé mal | FQ |
| < attraper un refroidissement > | |

Par ailleurs, nous avons ajouté une liste aussi complète que possible des expressions propres aux communautés linguistiques belge, québécoise et suisse,¹ ce qui a bien sûr fourni de nouvelles intersections :

- | | |
|--|----|
| (7) a. Il est tombé avec son derrière dans le beurre | B |
| < avoir beaucoup de chance > | |
| b. Il s'est levé le gros bout le premier | Q |
| < se lever de mauvaise humeur > | |
| c. Il est encore allé sur Soleure | S |
| < s'enivrer > | |
| (8) a. J'ai dû attendre de midi à quatorze heures | QS |
| < attendre longtemps > | |
| b. Tu as encore qqch. de bon | BS |
| < avoir encore droit à qqch. > | |

L'objectif de ce projet étant d'établir une base de données quasi-exhaustive des expressions françaises qui puisse servir à son tour à des fins didactiques ou à la création de produits dans le domaine du TAL, nous fournissons pour chacune des expressions une description syntaxique, une définition sémantique et un exemple. Quant à la syntaxe, l'hypothèse grossienne selon laquelle les expressions figées présentent en règle générale la même combinatoire que les phrases « libres », se vérifie. En effet, comme dans la phrase libre en français, les verbes prennent un,

¹ Toutes sortes de sources ont été exploitées : répertoires publiés, journaux, littérature régionale, langage parlé et moteurs de recherche (*Google.fr*).

deux ou trois arguments, d'une part, et d'autre part, toutes les structures possibles pour la phrase libre sont représentées au niveau des expressions figées. Ce double parallélisme est illustré par les exemples suivants :

- (9) a. Paul a vendu sa voiture à son frère (libre) N V N Prép N
 b. Paul a vendu son âme au diable (figé)² N V N Prép N
- (10) a. N₀ V Les dés sont pipés
 b. N₀ V N₁ On connaît la chanson
 c. N₀ V Prép N₁ Paul devra cracher au bassinet
 d. N₀ V N₁ Prép N₂ Paul prend des vessies pour des lanternes
 e. N₀ V N₁ N₂ Paul appelle un chat un chat
 f. N₀ V Prép N₁ Prép N₂ Paul saute du coq à l'âne

Il va de soi que lorsqu'il y a plusieurs arguments, n'importe quelle position syntaxique peut accueillir l'élément figé : ainsi, le N₀ peut être figé, le N₁ peut être figé et le N₂ libre, le N₁ libre et le N₂ figé, les deux peuvent être figés, etc.

Du point de vue sémantique, les expressions figées entretiennent, comme les mots simples, différentes relations de sens avec les autres formes figées : des relations de synonymie, d'antonymie, d'homonymie, etc. Ainsi, toutes les expressions ci-dessous signifient « être déprimé » :

- (11) a. Avoir l'âme en peine BFQS
 b. Ne pas avoir le moral BFQS
 c. Avoir le moral à zéro BFQS
 d. Être au 36° dessous BFS
 e. Avoir le moral dans les chaussettes BFS
 f. Avoir le blues BFS
 g. Avoir les bleus Q
 h. Avoir le balai bas Q
 i. Avoir le moral en bas S

Dans le contexte de la variation géographique, nous avons toutefois adopté un nouveau terme pour caractériser la synonymie : le terme de *géosynonyme* indique que deux ou plusieurs expressions sont équivalentes du point de vue référentiel, alors qu'elles ne sont pas synonymiques au sens strict où un même locuteur pourrait les employer indistinctement dans le même contexte. En effet, alors que (11a / b / c) sont de vrais synonymes, une expression comme *avoir les bleus* qui est utilisée uniquement au Québec est un synonyme de (11a / b / c) pour un locuteur québécois, mais non pas pour un locuteur belge, suisse ou français. Pour ces derniers, l'expression est un géosynonyme.

En principe, les expressions retenues dans la base de données relèvent de tous les registres, seuls les archaïsmes ayant été exclus. Les exemples, empruntés aux auteurs ou obtenus par moteur de recherche, témoignent de la vitalité des expressions :

2 Les éléments figés sont soulignés.

- (12) a. Allonger l'argent BFS < payer >
 « Il devenait évident qu'il devrait *allonger l'argent* manquant, Nicolas étant complètement fauché » (P. Quignard)
- b. Amener sa graisse / viande BFS < venir >
 « Fatima ! Fatima ! Amène ta graisse, bon Dieu ! Va chercher les petits Lu dans le placard, la dame, elle a les crocs. *Ramène ta viande* et vite, on est pressé » (www)
- c. Porter le chapeau BFQS < être accusé injustement >
 « Donc quelqu'un cherche à me faire *porter le chapeau*. Qui ? Mystère. » (D. Pennac)

Comme M. Gross avait une conception maximaliste du figement,³ l'une des tâches les plus ardues du projet BFQS consiste dans le tri des expressions. Autrement dit, c'est en se posant systématiquement la question de savoir quelles séquences doivent figurer dans la base de données, et lesquelles doivent en être exclues, que nous en sommes venus à chercher une définition satisfaisante du figement.

3. DEFINITION(S) DU FIGEMENT

Il existe parmi les chercheurs qui étudient le figement, malgré une terminologie foisonnante, un consensus sur un certain nombre de points. Ainsi, on s'accorde à dire que le figement constitue un phénomène central du langage (M. Gross 1988, Hausmann 1997, Klein 2007), au sens qualitatif comme au sens quantitatif. Du point de vue cognitif en effet, le figement semble être inhérent au langage naturel. À force d'être répétée, toute séquence peut finir par fonctionner de manière automatique et monolithique : la routinisation entraînerait la perte du sens des mots individuels qui au départ constituent la séquence, cette dernière étant traitée à la longue comme une seule unité sémantique.

Par ailleurs, grâce à l'accès informatique à de grandes masses de données linguistiques, on a pu se faire une idée plus précise de la présence des séquences figées dans la langue écrite : il semblerait qu'environ 30 % d'un texte soit constitué d'éléments figés ou phraséologiques (Dannell 1992, Senellart 1998).

Un autre point qui fait l'unanimité des spécialistes est que le figement est un phénomène polyfactoriel, complexe. Ainsi, on relève dans la littérature parmi les caractéristiques des expressions figées des propriétés très hétérogènes, notamment la non-actualisation d'un élément (par exemple *prendre ombrage*), la non-référentialité d'un élément (par exemple dans *lever l'ancre* au sens de < partir >, il y a aréférenciation du mot *ancre*), l'infraction des restrictions sélectionnelles (par exemple *avoir avalé son parapluie* : un parapluie est quelque chose qu'on n'avale pas), les traces de la langue ancienne (par exemple *entrer en lice*) ou l'impossibilité de traduire (par exemple *to kick the bucket* se traduit par < mourir > et non pas par < renverser le seau >).

3 Une séquence comme *prendre son parapluie* par exemple, signifiant < prévoir qu'il va pleuvoir > figure parmi les expressions figées de la base de données établie par Maurice Gross.

Trois propriétés essentielles semblent toutefois pouvoir se dégager : la non-compositionnalité du sens (aspect sémantique), la non-substituabilité paradigmatique (aspect lexical) et la non-modifiabilité (aspect morphosyntaxique). À l'opacité du sens correspond donc une certaine fixité formelle. Les trois caractéristiques sont illustrées dans l'exemple (13). Tout d'abord, le sens d'*avoir du plomb dans l'aile* « être précaire » n'est pas la somme des sens des éléments qui constituent l'énoncé. Ensuite, l'élément lexical *plomb* n'alterne pas avec un autre membre du même paradigme (*fer*) : il y a *rupture paradigmatique* (G. Gross 1996) et enfin, la morphosyntaxe est fixe puisque le mot *aile* se trouve nécessairement au singulier.

- (13) a. Ce projet a du plomb dans l'aile
 b. *Ce projet a du fer dans l'aile
 c. *Ce projet a du plomb dans les ailes

Un dernier aspect essentiel du figement sur lequel les experts tombent d'accord est son caractère graduel. Le figement n'est pas un phénomène absolu, il s'agit au contraire d'un continuum, à décrire en termes de degrés (François / Mejri 2006 : 7, G. Gross 1996, Lamiroy 2003).⁴ Ainsi François / Manguin (2006) opposent aux séquences libres trois types de séquences figées : les figées, les semi-figées et les quasi-figées, tout comme Mel'čuk (1995) avait distingué entre *phrasèmes* complets, *semi-phrasèmes* et *quasi-phrasèmes*. Dans ce qui suit, je passerai en revue deux types de problèmes inhérents à la définition du figement et qui ont trait respectivement au caractère polyfactoriel et graduel du phénomène, d'une part, et à la non-spécificité des critères invoqués, d'autre part.

4. PROBLEMES

4.1. Le caractère polyfactoriel et graduel du figement

Si certaines expressions sont plus prototypiques que d'autres, cela tient notamment au fait que les divers facteurs de figement ont une distribution très inégale dans l'ensemble des expressions. Ainsi, les restrictions morphosyntaxiques qui affectent la plupart des séquences figées, ne valent pas pour toutes. Comme cela avait été signalé par Martin (1997) et Gaatone (1997), une même transformation telle que la passivation, la relative, la négation, etc. sera bloquée dans certains cas, mais pas dans d'autres :

- (14) a. La messe est dite
 b. *La messe n'est pas dite

4 Notons que l'idée du continuum est un concept adopté dans d'autres domaines de la sémantique : ainsi, le modèle du prototype conçu au départ pour définir le sens des mots semble affecter récemment les concepts théoriques, notamment celui du figement ou de la polysémie. Ainsi, Nehrlich, *e. a.* (2003) parlent de *gradual polysemy*, il y aurait un continuum entre polysémie, homonymie et monosémie.

- (15) a. Luc a dû montrer patte blanche
 b. Luc n'a pas dû montrer patte blanche

Inversement, les divers facteurs de figement, d'ordre sémantique, lexical et morphosyntaxique respectivement, peuvent apparaître simultanément ou séparément à l'intérieur d'une expression, selon le cas. Ainsi, l'exemple de (13) montre que les trois conditions sont réunies en même temps. Mais dans (16), on ne peut guère parler d'opacité sémantique, alors que les deux autres facteurs sont présents. Dans un cas comme celui de (17) enfin, un seul critère est satisfait, celui de la rupture paradigmatique :

- (16) a. prendre ses désirs pour des réalités
 b. *prendre ses souhaits pour des réalités
 c. *prendre son désir pour de la réalité
- (17) a. y aller gaiement
 b. *y aller tristement

Il est évident que les cas qui posent vraiment problème ne sont pas ceux qui représentent le degré supérieur du figement ; c'est au contraire la limite inférieure de l'échelle, ou le semi-figement, qui fait de l'ensemble des séquences figées un ensemble flou (Lamiroy / Klein 2005). On peut en effet hésiter pour de très nombreux cas comme ceux illustrés en (18) s'il faut oui ou non les étiqueter de (semi-)figés :

- (18) a. abuser du temps de qqn
 b. n'avoir rien à ajouter
 c. attendre son tour
 d. tenir à peu de chose

Le caractère scalaire du phénomène du figement s'explique non seulement par la distribution inégale des propriétés à travers l'ensemble des expressions mais aussi parce que, comme tout phénomène de créativité lexicale, le figement s'inscrit dans le temps. En effet, la *locutionnalité* d'une séquence (Achard / Fiala 1997) est conditionnée par l'usage et toute expression idiomatique implique une inscription mémorielle basée sur l'institutionnalisation (Grunig 1997 : 235, Hudson 1998 : 161, Moon 1998). Comme disait Bally (1962 : 70), les expressions figées donnent « une impression de déjà-vu ». Mais à la différence d'autres procédés lexicaux comme la création de nouvelles dérivations (par exemple dans « Êtes-vous *sarkoziste* de gauche ou *ségolien* de droite ? » (*Le Monde*, 29.08.06)), les expressions, qui sont par définition polylexicales, requièrent un certain temps de soudure pour se constituer en tant qu'expressions figées. Il suffit d'examiner l'étymologie de certaines expressions devenues totalement opaques, telles que *porter le chapeau*, pour se rendre compte qu'elles fonctionnaient au départ comme des phrases libres. Il s'avère de même que des propriétés syntaxiques actuellement bloquées pour une expression étaient autrefois possibles, par exemple la relative dans les deux exemples suivants datant du XVII^e siècle (cités par Fournier 1998 : 186)

- (20) a. Après que la nuit vous aura *donné conseil*, qui sera apparemment de nous séparer courageusement (Mme de Sévigné, *Lettre* du 1.10.1677)
 b. On *fit trêve* pour trois mois qui ne dura pourtant que trois jours (Ménage, *Observations sur la langue française*)

Si on compare trois séquences très proches telles que *tenir compte de*, *rendre des comptes à quelqu'un* et *se rendre compte de*, on constate que les deux premières semblent (encore ?) permettre une certaine variation sur le mot *compte* que la dernière admet difficilement :

- (21) a. Victor Hugo ne tiendra aucun compte des observations paternelles et il imprimera sans y changer une virgule le manuscrit litigieux (E. Henriot)⁵
 b. Tu n'as aucun compte à me rendre !
 c. ??Il ne se rend aucun compte des bêtises qu'il fait

Autrement dit, le degré de figement peut donc également varier en fonction du stade diachronique auquel se trouve une séquence en voie de figement.

4.2. La non-spécificité des critères

Bien qu'on conçoive difficilement comment on pourrait définir une expression figée sans faire intervenir les trois types de critères mentionnés ci-dessus, soit les aspects sémantique, lexical et morphosyntaxique, force est d'admettre qu'aucun des trois ne constitue une propriété exclusive des expressions : ce ne sont ni des conditions nécessaires ni des conditions suffisantes. Il est évident que cette absence de spécificité des critères contribue, elle aussi, à la difficulté de la définition.

4.2.1. L'opacité sémantique

Le figement sémantique des locutions appartient en fait à un phénomène sémantique beaucoup plus large caractéristique du langage naturel, à savoir la faculté polysémique des mots. Comme le souligne Svensson (2004 : 71), le figement du sens souvent invoqué pour définir le figement est un amalgame de quatre notions dichotomiques : motivation vs non-motivation, sens propre vs sens figuré, transparence vs opacité, analysabilité vs inanalysabilité.

Toute une série de locutions idiomatiques sont en effet basées sur l'emploi métaphorique du verbe, ou d'un des compléments, ou des deux à la fois : cela est particulièrement clair dans les doublets (existence homonymique d'une expression figée et d'une séquence littérale), où l'emploi au sens premier entraîne précisément le dé-figement de l'expression ; par exemple :

5 La phrase est citée dans le *Grand Dictionnaire Robert*, sous **compte**.

- (22) a. *Les carottes sont cuites* ‹ il n'y a plus rien à faire ›
 b. Les carottes ne sont pas assez cuites
 c. En dénonçant ton chef, tu *joues avec le feu* ‹ être imprudent ›
 d. Les pyromanes aiment jouer avec le feu
 e. Luc part en vacances pour *recharger les batteries* ‹ reprendre des forces ›
 f. Il faut recharger les batteries de l'appareil-photo

Énormément de locutions sont tributaires du procédé tropique de la métaphore, par exemple *agiter des vieux souvenirs* ‹ faire remonter à la mémoire ›, *aller à la boucherie* ‹ aller se faire massacrer ›, *apporter sa pierre* ‹ contribuer ›, *arriver après la bataille* ‹ arriver quand tout est terminé ›, *baisser les bras* ‹ renoncer à agir ›, *bien mener sa barque* ‹ bien s'occuper de ses affaires ›, *être de l'autre côté de la barrière* ‹ être dans l'autre camp ›, *mettre le couteau sur la gorge à qqn* ‹ forcer qqn sous la menace ›, *caresser l'espoir* ‹ espérer ›, *remettre les pendules à l'heure* ‹ reprendre les choses à la base ›, *sauver les meubles* ‹ préserver l'essentiel ›, *tenir le couteau par le manche* ‹ être en position de force ›, *tourner la page* ‹ commencer un nouvel épisode de sa vie ›, etc. Dans une autre série d'expressions où figure un nom de partie du corps, on a plutôt affaire à un processus métonymique (*pars pro toto*) : ainsi, dans *avoir le bras long*, le bras renvoie au possesseur du bras (‹ être une personne influente ›), *changer de main* signifie ‹ changer de propriétaire ›, *demander la main* veut dire qu'on demande une personne en mariage, etc.

Selon que le sens se rapproche ou s'éloigne considérablement du sens premier des éléments constitutifs de l'expression, on aura tendance à taxer l'ensemble d'expression figée ou de simple métaphore. La frontière entre les deux est extrêmement ténue et on ne s'étonne donc guère que certains cas figurent dans le *Dictionnaire des Expressions et Locutions* de Rey / Chantreau (1997), alors que d'autres, tout en étant très proches, en sont absents, sans qu'il soit clair sur quoi cette distinction est basée. Ainsi, *ouvrir des horizons* ‹ ouvrir des perspectives nouvelles › correspond à une entrée du dictionnaire, mais non pas *se dessiner à l'horizon*. *Ne pas avoir la moindre idée* ‹ être tout à fait ignorant › s'y trouve, mais pas *se changer les idées*. *Tomber de sommeil* ‹ être très fatigué › y est repris, tandis qu'on cherchera en vain *perdre le sommeil* ‹ devenir insomniaque ›. *Aller un peu vite* ‹ agir de manière expéditive › est une entrée du dictionnaire, alors qu'*aller vite* (par exemple dans *Les nouvelles vont vite* ou *Les choses sont allées vite*) n'y figure pas, etc.

4.2.2. La rupture paradigmatique

Le critère lexical qui renvoie aux contraintes distributionnelles des expressions, participe lui aussi à un phénomène beaucoup plus large, celui des solidarités lexicales, que Sinclair (1991) appelle « the idiom principle » : le choix d'un mot affecte celui des mots qui l'entourent. Or, ce même principe est valable pour un type phraséologique qu'on distingue en principe des expressions figées, à savoir

les collocations (Firth 1957)⁶, qui sont des combinaisons d'unités lexicales dont la co-apparition est arbitraire mais statistiquement significative.

Grâce aux analyses de corpus centrées sur l'étude des mots en fonction de leur fréquence statistique, on sait désormais que ces co-occurrences lexicales jouent un rôle très important dans le discours (Blumenthal / Hausmann 2006, Bolly 2008). À la différence des expressions figées, les collocations sont en principe binaires, étant composées d'une *base* (par exemple *célibataire*) et du *collocatif* que celle-ci sélectionne (par exemple *endurci*). Pour Sinclair (1991), le sens des expressions figées (*idioms*) serait non-compositionnel, alors que celui des collocations serait compositionnel. Or, comme cela a été très bien montré (Verlinde, *e. a.* 2006, Tutin / Grossmann 2003, François / Manguin 2006), on est bien obligé d'admettre que certaines collocations, telles que *mener un combat* ou *prendre connaissance* sont sémantiquement transparentes alors que d'autres sont bien plus opaques, par exemple *passer une nuit blanche*, *avoir une frousse bleue*. Si on adopte une définition plus statistique que linguistique (fonctionnelle) de la collocation, on retiendra dans le domaine du figement des unités polylexicales peu contraintes mais repérables dans les grands corpus par leur fréquence élevée de co-occurrence. Dans le domaine verbal, on pourra donc souvent hésiter, comme dans les cas de (23), si on a affaire à une simple collocation ou à une expression figée :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| (23) a. s'attendre au pire | *s'attendre au meilleur |
| b. accorder un regard | *donner un regard |
| c. commettre un crime | ??faire un crime |
| d. arrêter le massacre | ??finir le massacre |
| e. rompre le silence | *briser le silence |

4.2.3. Les contraintes morphosyntaxiques

Ce dernier critère bute sur un double obstacle. D'une part, on sait depuis les travaux de M. Gross que la syntaxe des phrases dites libres n'est pas exempte d'importantes contraintes morphosyntaxiques (Lamiroy 2003), notamment parce que pour tout mot sans exception, il est vrai que les propriétés lexicales en conditionnent la grammaire. Ce point de vue est actuellement partagé par nombre de chercheurs (cf. entre autres Bolly 2008, Gledhill / Frath 2007, François / Manguin 2006, Svensson 2004). En témoignent les termes de *collocation grammaticale* et de *collostruction*, mot-valise de *collocation* + *construction* qui renvoie aux relations conventionnelles entre les unités lexicales et les traits grammaticaux. Si on pousse cette perspective jusqu'au bout, on arrive à inverser les proportions qu'on accordait traditionnellement au figement et à l'aspect « libre » d'une langue : prenant en compte l'omniprésence de cadres collocationnels au niveau du lexique et de contraintes lexico-grammaticales au

6 Firth forgea le terme de *collocation* : « You will know a word by the company it keeps ».

niveau de la syntaxe, la partie libre se réduit à la portion congrue et le figement apparaît partout.

D'autre part, une approche récente de la phraséologie qui prend en compte sa fonction discursive a mis en évidence que les expressions figées ont, outre une fonction référentielle évidente, une fonction organisationnelle au niveau du texte et une fonction interactionnelle entre locuteur et interlocuteur (Wray 2002). En effet, de très nombreuses phrases figées jouent un rôle comme marqueurs discursifs (24) ou correspondent à des routines conversationnelles (25) qui ponctuent les échanges entre locuteurs :

- (24) a. Revenons à nos moutons
b. [Pour] dire la même chose autrement
c. C'est le cas de le dire
- (25) a. [Si c'est arrivé, c'est que] ça devait arriver
b. J'aimerais bien t'y voir !
c. [Si] tu vois ce que je veux dire
d. À qui le dis-tu !

Comme beaucoup de ces phrases relèvent surtout de l'oral, elles ne sont guère répertoriées dans les dictionnaires. Or, elles risquent d'être bien plus nombreuses qu'on ne le croirait à première vue. Bien qu'elles soient en général transparentes sémantiquement, elles sont clairement figées du point de vue du lexique et de la morphosyntaxe et doivent par conséquent être classées comme appartenant au domaine de la phraséologie.

5. SOLUTION(S) ?

Pour remédier au caractère flou de la notion de figement, certains chercheurs proposent un système de pondération qui calcule le degré du figement. Ainsi Guimier / Oueslati (2006) analysent 21 expressions de type V ADJ, par exemple *sentir mauvais*, *jouer faux*, etc. en les soumettant à 10 tests formels. L'expression est alors évaluée en fonction du nombre de réponses négatives aux tests : plus il y a de -, plus l'expression est figée.

De même, Bolly (2008) essaye courageusement d'objectiver la définition du figement en soumettant 200 expressions verbales construites avec le verbe *prendre* aux trois critères évoqués plus haut, l'opacité sémantique, la rupture paradigmatique et la fixité morphosyntaxique. À part le fait qu'une telle pondération semble matériellement irréalisable quand on travaille avec des dizaines de milliers d'expressions, comme c'est le cas du projet BFQS, ce genre d'évaluation semble malheureusement voué à l'échec parce que le paramètre sémantique est extrêmement difficile à mesurer. Ainsi, on ne voit pas tout de suite le bien-fondé des pourcentages suivants, attribués de façon arbitraire (Bolly 2008 : 51 et Annexe 1) :

(26) a. prendre un train d'avance	89 % d'opacité
b. prendre des gants	81 %
c. prendre du champ	49 %
d. prendre langue	41 %
e. prendre ses distances	32 %

Une expression comme *prendre langue* au sens de « prendre contact » avec quelqu'un, dont Rey / Chantreau (1997) disent qu'elle était usuelle au XIX^e siècle mais rare actuellement, me paraît nettement plus « opaque » que *prendre un train d'avance*, dont la métaphore se comprend aisément.

Au vu de tout ce qui précède, et si on admet ce qui est reconnu depuis longtemps par la tradition linguistique anglo-saxonne, plus que par la française, à savoir que le phénomène phraséologique est à prendre au sens large, il me semble qu'on doit raisonnablement avouer qu'il est illusoire de trouver une définition totalement « étanche » du figement. Autrement dit, on doit se contenter d'une définition très générale selon laquelle une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré de figement sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique.

Heureusement, le cas des expressions figées n'est pas un cas isolé : d'autres concepts de base de la linguistique tels que la notion de *mot* ou de *phrase* n'ont pas trouvé de définition linguistiquement satisfaisante jusqu'à ce jour, mais cela n'a pas empêché les linguistes de continuer à travailler pour autant.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Achard, Pierre / Fiala, Pierre, « La locutionnalité à géométrie variable », in : Fiala, Pierre / Lafon, Pierre / Pignet, Marie-France (éds.), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique* (InaLF. St-Cloud). – Paris : Klincksieck, 1997, p. 273–284.
- Bally, Charles, *Traité de Stylistique française*. – Genève : Librairie de l'Université Georg & Cie, 1962.
- Blumenthal, Peter / Hausmann, Franz Josef (éds.), *Collocations, corpus, dictionnaires (Langue française, 150)*. – Paris : Larousse, 2006.
- Bolly, Catherine, *Les unités phraséologiques : un phénomène linguistique complexe ?*. Thèse de doctorat (non publiée). – Louvain-la-Neuve, 2008.
- Bolly, Catherine / Klein, Jean René / Lamiroy, Béatrice (éds.), *La phraséologie. Théories et applications*. – Louvain-la-Neuve : Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 2005.
- Dannell, Karl Johan, « Nothing but phrases. About the distribution of idioms and stock phrases », in : Edlund, Lars-Erik / Persson, Gunnar (éds.), *Language : The Time Machine*. – Umeå : Umeå University, 1992.
- Everaert, Martin, e. a. (éds.), *Idioms*. – Hillsdale, N. J. : Erlbaum, 1995.
- Fiala, Pierre / Lafon, Pierre / Pignet, Marie-France (éds.), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique* (InaLF. St-Cloud). – Paris : Klincksieck, 1997.
- Firth, John Rupert, « Modes of Meaning », in : *Papers in Linguistics, 1934–1951* (1957), p. 190–215.
- Fournier, Nathalie, *Grammaire du français classique*. – Paris : Belin, 1998.

- François, Jacques / Manguin, Jean-Luc, « *Dispute théologique, discussion oiseuse et conversation téléphonique : les collocations adjectivo-nominales au cœur du débat* », in : *Langue française*, 150 (2006), p. 50–65.
- François, Jacques / Mejri, Salah (éds.), *Composition syntaxique et Figement lexical*. – Caen : Bibliothèque de Syntaxe et Sémantique, 2006.
- Gaätone, David, « La locution : analyse interne et analyse globale », in : Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, 1997, p. 165–177.
- Gibbs, Raymond W., « Idiomaticity and Human Cognition », in : Everaert, Martin, *e. a.* (éds.), *Idioms*. – Hillsdale, N. J. : Erlbaum, 1995, p. 97–117.
- Gledhill, Christopher / Frath, Pierre, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », in : *La Linguistique*, 43 (2007), p. 63–88.
- González Rey, Isabel, *La phraséologie du français*. – Toulouse : Presses de l'Université du Mirail, 2002.
- Granger, Sylviane / Meunier, Fanny (éds.), *Phraseology : an Interdisciplinary Perspective*. – Amsterdam : Benjamins, 2006.
- Gross, Gaston, *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. – Paris : Ophrys, 1996.
- Gross, Maurice, « Une classification des phrases < figées > du français », in : *Revue Québécoise de Linguistique*, 11 / 2 (1982), p. 151–185.
- Gross, Maurice, « Les limites de la phrase figée », in : *Langages*, 90 (1988), p. 7–22.
- Grossmann, Francis / Tutin, Agnès (éds.), *Les Collocations : analyse et traitement*. – Amsterdam : De Werelt, 2003.
- Grunig, Blanche-Noëlle, « La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ? », in : Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, 1997, p. 225–240.
- Guimier, Claude / Oueslati, Lassaad, « Le degré de figement des constructions < verbe + adjectif invarié > », in : François, Jacques / Mejri, Salah (éds.), *Composition syntaxique et Figement lexical*. – Caen : Bibliothèque de Syntaxe et Sémantique, 2006, p. 17–39.
- Hausmann, Franz Josef, « Tout est idiomatique dans les langues », in : Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, 1997, p. 277–290.
- Hudson, Jean, *Perspectives on Fixedness : Applied and Theoretical* (Lund Studies in English, 94). – Lund : Lund University Press, 1998.
- Klein, Jean René, « Le figement dans les proverbes et les expressions verbales : un débat qui n'est pas encore... figé », in : Conde Tarrío, Germán (éd.), *Nouveaux apports à l'étude des expressions figées / Nuevas aportaciones al estudio de las expresiones fijas*. – Cortil-Wodon : E.M.E. et Intercommunications, 2007, p. 129–156.
- Klein, Jean René / Lamiroy, Béatrice, « Lexique-grammaire du français de Belgique : les expressions figées », in : *Linguisticae Investigationes*, 18 / 2 (1995), p. 285–320.
- Lamiroy, Béatrice, « Les notions linguistiques de figement et de contrainte », in : *Linguisticae Investigationes*, 26 / 1 (2003), p. 1–14.
- Lamiroy, Béatrice, « Le français de Belgique et les locutions verbales figées », in : Lenoble-Pinson, Michèle / Delcourt, Christian (éds.), *Le point sur la langue française. Hommages à André Goosse*. – Bruxelles : Le Livre Timperman, 2006, p. 295–311.
- Lamiroy, Béatrice (coord.), *Les expressions verbales figées de la francophonie. Les variétés de Belgique, de France, du Québec et de Suisse*. – Ophrys : Paris, 2008 (à paraître).
- Lamiroy, Béatrice / Klein, Jean René, « Le problème central du figement est le semi-figement », in : *Linx*, 53 (2005), p. 135–154.
- Lamiroy, Béatrice / Klein, Jean René / Labelle, Jacques / Leclère, Christian, « Expressions verbales figées et variation en français : le projet BFQS », in : *Cahiers de lexicologie*, 2 (2003), p. 153–172.

- Martin, Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », in : Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, 1997, p. 291–305.
- Martins-Baltar, Michel (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, 1997
- Mejri, Salah, *Le figement lexical*. – Tunis : Publications de la faculté des lettres de la Manouba, 1997.
- Mejri, Salah (éd.), *Le figement lexical (Cahiers de lexicologie, 82 / 1)*. – Paris : Champion, 2003.
- Mejri, Salah / Gross, Gaston / Clas, André / Baccouche, Taieb (éds.), *Le Figement lexical. Actes des Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*. – Tunis : CERES, 2008.
- Mel'čuk, Igor, « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », in : Everaert, Martin, e. a. (éds.), *Idioms*. – Hillsdale, N. J. : Erlbaum, 1995, p. 167–232.
- Moon, Rosamund, *Fixed Expressions and Idioms in English, a Corpus-Based Approach*. – Oxford : Clarendon, 1998.
- Nerlich, Brigitte / Todd, Zazie / Herman, Vimala / Clarke, David D., *Polysemy. Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language*. – Berlin : de Gruyter, 2003.
- Nunberg, Geoffrey / Sag, Ivan A. / Wasow, Thomas, « Idioms », in : *Language*, 70 (1994), p. 491–538.
- Rey, Alain / Chantreau, Sophie, *Dictionnaire des Expressions et Locutions*. – Paris : Dictionnaires Le Robert, 1997.
- Senellart, Jean, « Reconnaissance automatique des entrées du lexique-grammaire des phrases figées », in : Lamiroy, Béatrice (éd.), *Le lexique-grammaire (Travaux de Linguistique, 37)*. – Louvain-la-Neuve : De Boeck, 1998, p. 109–127.
- Sinclair, John, *Corpus, concordance, collocations*. – Oxford : Oxford University Press, 1991.
- Svensson, Maria Helena, *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*. – Umeå : Umeå University, 2004.
- Tollis, Francis (éd.), *La locution et la périphrase. Du lexique à la grammaire*. – Paris : L'Harmattan, 2001.
- Tutin, Agnès / Grossmann, Francis, « Collocations régulières et irrégulières. Esquisse de typologie du phénomène collocatif », in : *Revue française de Linguistique appliquée*, 7 / 1 (2002), p. 7–25.
- Verlinde, Serge / Binon, Jean / Selva, Thierry, « Corpus, collocations et dictionnaires d'apprentissage », in : *Langue française*, 150 (2006), p. 84–98.
- Wray, Alison, *Formulaic Language and the Lexicon*. – Cambridge : Cambridge University Press, 2002.